

## Salles-la-Source : mise au point de la mairie

### **La mairie de Salles-la-Source communique :**

« Le bulletin annuel 2013 de la commune de Salles-la-Source est paru fin juin.

Nous y donnons des informations sur l'affaire qui nous oppose à la Société hydroélectrique de la Vallée de Salles-la-Source qui exploite l'eau de la Cascade.

La situation ayant depuis évolué, nous nous devons de faire cette mise au point.

Au moment de l'édition, la SHVSS devait à la Commune de Salles-la-Source les redevances pour occupation du domaine public d'un montant de 107720 €.

Or, suite à de nombreuses démarches, et après de multiples difficultés, la Trésorerie a pu faire opposition auprès d'EDF qui rachète l'électricité produite par la microcentrale.

La commune a encaissé dernièrement le montant de 5 années de redevances impayées, soit 76036 €. Toutefois, nous devons rester prudents car la SHVSS s'est pourvue devant la Cour administrative d'appel de Bordeaux en contestant la légalité de ces redevances.

Dernièrement, afin d'assurer notre défense, nous avons sollicité la Préfecture sur quelques éléments précis afin de les transmettre à notre avocat.

Étant donné l'ancienneté de notre courrier, nous devrions avoir rapidement ces informations de la part des services préfectoraux. »